

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le dix décembre deux mille vingt et un à 18h30,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale,
sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 33
DATE DE LA CONVOCATION	03/12/2021
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	17/12/2021

OBJET :

**Inscription sur le monument aux morts de la ville de Gap du nom de Etienne
MONTJEAN, mort pour la France**

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , M. Jérôme MAZET ,
Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc
AUGUSTE , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre
MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M.
Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M.
Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa
FOULQUE , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Sabrina CAL , M. Alain
BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , M. Christophe
PIERREL , M. Nicolas GEIGER , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Michel BILLAUD
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

Mme Rolande LESBROS procuration à Mme Catherine ASSO, Mme Solène FOREST
procuration à M. Alain BLANC, M. Gil SILVESTRI procuration à Mme Paskale ROUGON, Mme
Chiara GENTY procuration à Mme Maryvonne GRENIER, M. Alexandre MOUGIN procuration
à Mme Mélissa FOULQUE, M. Bruno PATRON procuration à M. Daniel GALLAND, Mme
Pauline FRABOULET procuration à M. Nicolas GEIGER, M. Eric GARCIN procuration à M.
Christophe PIERREL, Mme Pimprenelle BUTZBACH procuration à Mme Charlotte KUENTZ

Absent(s) :

Mme Isabelle DAVID

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités
Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Jérôme MAZET,
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions
qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

A la demande de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, il est proposé d'accepter l'inscription sur le monument aux morts du nom de Etienne Adrien Joseph MONTJEAN, Mort pour la France.

Etienne Adrien Joseph MONTJEAN est né le 23 janvier 1911 à Gap. Capitaine au 13^{ème} Bataillon de Chars Alpins, 2^{ème} Compagnie, il est mort au combat à la tête de sa Compagnie le 08 juin 1940 à Amiens (Somme). Il a reçu la mention "Mort pour la France" par décision ministérielle des anciens combattants et victimes de guerre en date du 27 juillet 1942.

Cette demande est légitime au regard de l'article L515-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, et il convient d'y réserver une suite favorable.

- Vu le courrier adressé par le Ministère des armées, division archives des victimes des conflits contemporains, à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre en date du 22 avril 2021, conférant la mention "Mort pour la France" accordée à Etienne Adrien Joseph MONTJEAN,

- Vu les dispositions du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre,

Décision :

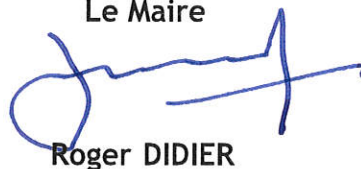
Il est proposé sur avis favorable de la commission de l'administration générale et des ressources humaines et de la commission des finances réunies le 1^{er} décembre 2021 :

Article unique : d'autoriser Monsieur le Maire à faire graver sur le monument aux morts de la ville de Gap les prénoms et noms de Monsieur Etienne Adrien Joseph MONTJEAN pour honorer sa mémoire.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 42

Le Maire

A blue ink signature, appearing to be 'Roger DIDIER', written over a horizontal line.

Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 21 DEC. 2021
Affiché ou publié le : 21 DEC. 2021